

BAC PRO

MÉTIERS DU FROID ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Professionnel Léonard de Vinci
79300 BRESSUIRE Tel : 05 49 74 33 11
Contact : Dominique Rambaud, animateur pédagogique

LE MÉTIER

Ce bac pro métiers du froid et des énergies renouvelables (MFER) remplace le bac pro technicien du froid et du conditionnement d'air à compter de la rentrée 2021.

Ce bac pro métiers du froid et des énergies renouvelables (MFER) forme les élèves aux activités professionnelles de montage, de mise en service et de maintenance dans les secteurs de la production du froid industriel et commercial, de la chaîne du froid en cuisines professionnelles (chambres froides, meubles frigorifiques, centrale de production d'eau glacée) et du conditionnement d'air (centrale de traitement de l'air, climatiseurs, pompe à chaleur géothermie).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Respecter les normes de protection de l'environnement.
- Connaître les règles de sécurité.
- Intervenir sur les systèmes installés

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de maintenance en génie climatique

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de Seconde de Baccalauréat professionnel ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre...) du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 3 à 5 semaines en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35846

Date d'enregistrement de la certification : 06/09/2021

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire.
- BTS des secteurs énergétiques et thermiques.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8132€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

